

Jean-Claude Mallet prend la tête de l'Arcep

Comme prévu, le gouvernement a nommé **Jean-Claude Mallet** à la tête de l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Il remplace Paul Champsaur qui devient président de la Haute autorité de la statistique.

Enarque, ancien secrétaire général à la Défense nationale et ancien président de la commission chargée de rédiger le Livre blanc de la Défense, sa candidature avait été soutenue par François Fillon, le Premier ministre. Nommé pour six ans, son mandat est irrévocable et non renouvelable.

Le nouveau président du régulateur sera confronté à une liste de dossiers de taille. Il devra notamment statuer sur l'attribution de la quatrième licence mobile. La position de son prédécesseur, à savoir favoriser l'entrée d'un nouvel acteur, sera-t-elle maintenue par le nouveau président ? Au nombre de ses tâches figurera également l'organisation de la vente du « dividende numérique », les fréquences libérées par le basculement de la diffusion analogique vers le numérique. Et ce n'est pas tout.

Jean-Claude Mallet se penchera également sur l'épineux dossier du déploiement de la fibre optique. Le très haut débit, prochain chantier majeur des télécommunications, souffre selon certains des opérateurs concernés, d'une imprécision au niveau légal. Au sein du comité de pilotage qu'il présidera, son but sera d'accélérer le mouvement alors que Free semble vouloir faire bande à part.